

ABONNEMENT

| | |
|------------------|--------|
| Saumur : | |
| En an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 9 |
| Poste : | |
| En an | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

| | |
|-----------------------|----|
| Annonces, la ligne .. | 30 |
| Réclames, — .. | 30 |
| Faits divers, — .. | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction,
ou les annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 SEPTEMBRE

LE RAPPORT FOLLIET

On connaît déjà les conclusions du rapport que M. Folliet, député de la Haute-Saône, doit déposer à la rentrée de la Chambre sur le projet de renouvellement partiel. En voici le résumé :

La commission dont M. Folliet est l'organe s'est prononcée en faveur du renouvellement partiel de la Chambre des députés. Elle a décidé d'appliquer à la Chambre le système que la loi du 40 août 1874 a établi pour les Conseils généraux, c'est-à-dire le renouvellement par moitié tous les trois ans.

Chaque moitié de la Chambre siègerait donc six ans, à l'exception de la moitié qui pour la première fois serait appelée à être renouvelée et qui n'aurait qu'un mandat de trois ans.

La commission a eu à s'occuper du procédé suivant lequel se ferait le partage des députés en deux moitiés ; elle s'est trouvée arrêtée aussitôt par la question du mode de scrutin. La procédure, en effet, doit différer absolument suivant qu'on maintiendra le scrutin de liste ou qu'on rétablira le scrutin d'arrondissement.

Pour le cas du maintien du scrutin de liste, les départements seraient divisés en deux séries, établies de telle sorte que la moitié de chaque région serait soumise au renouvellement. De la sorte, toutes les parties du territoire seraient appelées à participer au renouvellement partiel, après chaque période de trois ans.

Au contraire, en cas de rétablissement du scrutin d'arrondissement, chaque département serait partagé en deux fractions renouvelables l'une après l'autre.

On voit qu'il est indispensable que la question du mode de scrutin soit jointe à celle du mode de renouvellement, afin que la Chambre puisse coordonner ses décisions sur ces deux points.

LA JUSTICE POUR TOUS

Le voyage présidentiel, fort instructif, paraît-il, pour M. Carnot, l'est encore plus pour M. Floquet.

On nous le représente roulant des yeux terribles, morfondu, contenant à peine son dépit et son irritation.

Les Normands se montrent fort réservés sans doute, ils témoignent au chef de l'Etat la déférence qui lui est due, mais ils savent au besoin faire entendre de légitimes doléances.

Le double incident de Saint-Lô a mis hors de lui le président du cabinet radical.

L'évêque de Saint-Lô s'est présenté seul d'abord. Il a dit :

« J'ai l'honneur de vous présenter mes respectueux hommages. Votre présence ici me rappelle, à moi tout particulièrement, un précieux souvenir, celui de M^r Dupont-Ponsat, votre grand-oncle vénéré, qui, durant trente-cinq ans, gouverna ce cher diocèse de Coutances avec autant de sagesse que de bonté. »

Le chef de l'Etat complimenté sur les illustrations religieuses de sa famille, quelle pilule amère !

M. Floquet se serait-il jamais attendu à entendre, de la bouche d'un vénérable prélat, venu pour saluer « le petit neveu de M^r Dupont-Ponsat », l'éloge de cet évêque qui gouverna, durant trente-cinq ans, avec autant de « sagesse que de bonté » le diocèse de Coutances !

L'évêque est entré une seconde fois à la tête de son clergé. Il s'est exprimé ainsi :

« Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter le clergé de Saint-Lô, clergé dévoué tout entier à son devoir et qui possède à bon droit la considération, l'estime et la confiance. »

L'autre douche n'a pas été moins désagréable pour le président du conseil.

M. Rauline, député, — on sait que la députation de la Manche est conservatrice, — a, dans une courte allocution, rappelé au Président les besoins du département,

parmi lesquels l'achèvement du nouveau haras. Il a, en outre, insisté sur la protection du port de Cherbourg, qui se rattache aux intérêts généraux du pays.

« Permettez-nous de vous dire, Monsieur le Président, a-t-il terminé, que nos populations si laborieuses et si patriotiques méritent une administration équitable et impartiale. Leurs souffrances actuelles la rendent encore plus nécessaire. »

Il paraît que le Président n'a rien répondu.

Assurément M. Floquet s'est demandé ce qu'il était allé faire en cette galère.

Plus de justice ! Voilà une parole que M. Floquet ruminera sans doute longtemps ; mais le pays attendrait vainement d'un gouvernement radical la réalisation de ce vœu bien légitime.

Heureusement le pays compte sur sa volonté résolue pour obtenir bientôt non seulement plus de justice, mais la justice pleine et entière pour tous.

LE VOYAGE DE M. CARNOT

(Extrait de l'Agence Havas)

M. Carnot, avant de quitter Cherbourg, a remis 2,000 fr. pour les pauvres, 300 fr. pour l'hospice des enfants, 200 pour les deux victimes de l'accident arrivé dans le bassin de radoub pendant la traversée.

M. Carnot a offert sur le *Marengo* un déjeuner aux ministres et aux officiers supérieurs. L'amiral Krantz, remerciant M. Carnot de sa visite à Cherbourg, dit que la marine ne désire pas la guerre, mais qu'elle est prête à toutes les éventualités ; elle saura répondre à l'appel du pays le jour où il s'agirait de protéger son indépendance.

Lorsque M. Carnot, accompagné de MM. Floquet et Krantz, est entré dans le port du Havre, une foule énorme couvrait les deux jetées et les quais de l'avant-port.

Le Président, se tenant sur la passerelle de l'avis, entouré des ministres et de sa

raison militaire, répondait par des saluts aux acclamations enthousiastes de la foule.

Les autorités attendaient sous la tente.

Lorsque M. Carnot a mis pied à terre, le maire a adressé une allocution, puis le cortège s'est rendu à la sous-préfecture en traversant les rues pavées, au milieu des ovations continuelles.

M. Carnot a reçu les autorités à six heures ; en recevant la chambre de commerce il a dit :

« Le gouvernement s'efforcera d'activer la discussion relative aux travaux du Havre et de la Basse-Seine. »

Au banquet de l'Hôtel de Ville, qui a eu lieu le soir, répondant au toast du maire, M. Carnot dit :

« Vous venez de formuler en termes excellents le programme de tous les républicains ; laissez-moi vous dire que ce programme, qui comporte la répudiation absolue de toutes les divisions artificielles, de toutes les luttes de personnes, est le mien ; c'était celui du Congrès le 3 décembre, c'est certainement celui du pays tout entier. (Applaudissements.)

« Vous parlez des visites que je fais au pays, c'est mon devoir de m'enquérir de ses désirs ; j'emporte la conviction que le pays veut l'union, il a conscience que l'union est absolument nécessaire dans l'intérêt de la patrie elle-même. »

Après avoir rappelé son séjour au Havre en 1870, M. Carnot a constaté les efforts constants de la ville qui peut être certaine que le Gouvernement et les Chambres voudront seconder d'aussi nobles efforts et lui venir en aide dans ses luttes pacifiques.

M. Carnot a terminé en parlant du projet d'agrandissement du port soumis aux Chambres, en disant que le but poursuivi est maintenant atteint, tous les intérêts en jeu ont été mis en équilibre ; il sera donc possible d'obtenir une prompt solution. Ancien ministre des travaux publics, en ce qui le concerne, il y emploiera tous ses efforts. (Applaudissements prolongés ; cris de : Vive Carnot ! Vive la République !)

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

CHAPITRE V

LE DOCTEUR CONGRUANT (Suite)

Le soir du second jour, l'omnibus de l'hôtel en revenant de la gare amena un voyageur, Daniel de Pragat. Il entra dans le bureau où il fut accueilli par un cri de joie. Il en reconnut l'accent, se retourna et découvrit, dans un ovale sur la muraille, le visage de son ami Camille.

Il ne put réprimer un formidable éclat de rire. Camille se décida à rire avec lui.

— Eh bien, oui, c'est moi, et depuis quarante-huit heures dans cette armoire. Je suis propre, joliet gai sur tout.

— M'expliqueras-tu ce que cela signifie ? Ta dépêche ne me laissait rien soupçonner de pareil. Elle m'enjoignait seulement d'arriver ici sans débrider. J'ai obéi sans m'inquiéter autrement de l'énigme. Je suis un ami sur lequel on peut compter, qui n'hésite jamais, et tu m'as, dès longtemps, accoutumé à tes excentricités. Seulement, celle-

dépasse les bornes. Qu'est-ce que tu fais donc là dedans ?

— Tu le vois ! Je fais le joli cœur. Il serait plus généreux à toi de me plaindre et plus opportun de m'écouter. En arrivant dans cet hôtel — que je voue en passant à tous les dieux infernaux — j'apprends que la future M^{me} Regour s'est envolée sur les bords heureux de la Méditerranée. Saisi d'un mouvement de mauvaise humeur, l'an, je brise celui de la pendule, avec la pendule, s'entend, un Annibal stupide qui avait l'air d'un bijoutier vendant des chevalières. On traite aussitôt mon mouvement à moi d'accès de folie. On me pousse et me verrouille dans ce cabinet de blanchisseur. Un docteur aliéniste est appelé, qui me trouve plus fou encore qu'on ne croyait. Je lui déroule, avec toute la placidité dont le péril me rendait capable, le récit de mes aventures. Ce récit et ma placidité l'entêtent davantage dans sa conviction que j'ai le cerveau détraqué. Heureusement pour moi, avant de signer mon transport dans l'asile qu'il hante et douche, il m'a permis de te télégraphier, sans quoi je serais, à l'heure qu'il est, livré à l'hydrothérapie calmante et forcée.

Daniel ne répondit que par un second éclat de rire plus formidable que le premier.

— Délivre-moi d'abord, Daniel ; tu riras après. Je rirai même avec toi, s'il m'en reste encore le

courage et la force.

L'hôtelier survint sur ces entrefaites. On se fut, de part et d'autre, bientôt expliqué. Daniel répondait de son ami et se chargeait de lui. La pendule cassée, la nourriture absorbée, etc., tout serait généreusement payé.

L'hôtelier se laissa définitivement convaincre et se montra disposé aux accommodements. Cependant, il ne voulut pas assumer la responsabilité de l'élargissement de son voyageur. Il prétendait, auparavant, en référer au docteur. Daniel eut beau se répandre en explications, plaisanter, hausser les épaules, il fallut en passer par là. On alla quérir le docteur Congruant. Il ne se fit point trop attendre et parut avec sa même tournure saugrenue, son air pédantesque et sa solennité professionnelle.

Daniel recommença avec lui le boniment qu'il avait déjà débité à l'hôtelier. Le docteur ne l'interrompit pas, l'écouta gravement, puis, sur le point final des explications, releva la tête et épancha avec poids et mesure les paroles suivantes :

— Voilà qui est bien différent et m'éclaire. Votre ami n'est pas fou, bien que l'éclat brillant des yeux, l'altération de la voix, les mouvements convulsifs de la face, la rapidité des idées et la volubilité de la parole, le désordre et la violence de la gesticulation, en même temps que l'appa-

rente cohérence des raisonnements dussent induire en erreur un plus habile, plus expérimenté et plus illustre que moi. C'est égal, je perds là une occasion superbe et une observation rare pour la grande dissertation que je prépare sur un cas, encore inédit, de la folie épiléptique — la *Cataclorologomanie*. Je tiendrai quand même parti de votre ami pour prouver que rien ne ressemble à la folie comme la raison, et à la raison comme la folie.

— Je regrette, docteur, votre désappointement ; mais je vous remercie de vouloir reconnaître la lucidité mentale de mon ami.

Le docteur s'inclina.

— Vous pouvez sans danger délivrer votre prisonnier, dit-il à l'hôtelier du Félibrige. Je crois que nous avons devant nous un simple voyageur comme les autres, avec un peu moins de chance, voilà tout. Telle est mon ordonnance bien réfléchie, bien réfléchie et donnée en dernier ressort.

L'hôtelier s'empressa de rouvrir à Camille, rayonnant, la porte du cabinet. Le pauvre garçon poussa un énorme soupir d'allègement et se secoua comme un chien mouillé. Il était dans un débraiement de toilette déplorable. La figure noire et les cheveux emmêlés. La vieille et la jeune poussière, les toiles d'araignées, les fils et le duvet du linge le couvraient du haut en bas. Il se considérait de pied en cap, avec une pitié

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le JEUDI 20 septembre 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Deux ameublements de salon, bois de lit, tables, chaises, pendules, calorifères, tapis, bibliothèque, jardinière en bois sculpté, harnais.

Le MÊME JOUR, il sera également vendu divers objets mobiliers dépendant de la succession vacante de M. MAHOUDEAU, comprenant : montre en or, linge, vêtements, malles et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer MAISON

Située à Saumur, rue des Pâiens, n° 26.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A Vendre ou à Louer

PRÉSENTMENT

MAISON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Béange.

TRES VASTE MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

AVIS

M. TARODE, venant d'être nommé agent général pour Saumur de la Compagnie

L'ABEILLE, Vie et Accidents a établi ses bureaux, 3, rue de la Grise, Saumur.

A CÉDER DE SUITE Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35 ans, sachant coudre et repasser. — Bonnes références. — Bon prix. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. Prix très avantageux.

QUINCAILLERIE
ROLLAND Frères
5, rue d'Orléans
SAUMUR

Tricycle occasion, presque neuf, billes partout. Pelle-pommes, différents systèmes. Fourneaux pétrole « grande vitesse ». Faïlle de fer, le paquet 50 cent. Sacs à raisins.

A VENDRE

TERRE-NEUVE, 18 mois. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées. S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

Général de la GOUTTE, du RHUMATISME de la GRAVELLE et de la SCIATIQUE par le
VIN DUFLOT
Guide du traitement env. F.
Paris, 30, r. Trévise et phar^m 4 fr.
« Dernière année j'ai été cloué sur le lit pendant deux mois par des Rhumatismes. Cette fois je viens de me guérir en trois jours avec le Vin Duflot ».
M^{re} RICHEFEUX,
4 Gros-au-Bouère (Mayenne)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrio Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an... 6 fr.
— pour six mois... 3 fr. 50
— pour trois mois... 2 fr. 50
Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois 7 fr.
Un an 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE MÉNAGE. S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un apprenti.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
ANCIENNE MAISON CUPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR
Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.
Saumur, imprimerie de PAUL GOBET.

CACAO PUR VAN HOUTEN Soluble

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méfiez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEU, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

| STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Mixte matin | Mixte soir | Omn. matin | Omn. soir | Mixte matin | Mixte soir | Omn. matin | Omn. soir |
|-------------|-------------|------------|-------------|------------|------------|-----------|-------------|------------|------------|-----------|
| Saumur | 7 52 | 9 37 | 4 31 | 6 16 | 7 43 | 9 28 | 4 31 | 6 16 | 7 43 | 9 28 |
| Port-Boulet | 8 40 | 10 25 | 5 19 | 7 04 | 8 10 | 9 55 | 5 19 | 7 04 | 8 10 | 9 55 |
| Chinon | 9 04 | 10 50 | 5 43 | 7 28 | 8 34 | 10 19 | 5 43 | 7 28 | 8 34 | 10 19 |

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

| STATIONS | Mixte matin | Marc. matin | Omn. matin | Mixte soir | Marc. soir | Omn. soir |
|---------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|-----------|
| Poitiers | 6 5 | 6 45 | 12 50 | 6 15 | 6 05 | 12 10 |
| Moncontour | 7 41 | 13 48 | 2 27 | 8 22 | 14 29 | 3 38 |
| Loudun | 8 42 | 1 46 | 3 4 | 9 24 | 2 47 | 4 4 |
| Montreuil (a) | 9 21 | 3 24 | 4 38 | 10 9 | 3 26 | 5 40 |
| le Vaudelnay | 9 29 | 4 26 | 5 40 | 10 17 | 4 14 | 6 28 |
| Baugé | 9 40 | 4 46 | 6 10 | 10 28 | 4 25 | 7 39 |
| Montreuil (a) | 9 50 | 5 30 | 6 54 | 10 38 | 4 35 | 8 49 |
| Doué | 9 57 | 6 16 | 7 30 | 10 45 | 4 42 | 9 56 |
| Martigné | 10 17 | 7 5 | 8 19 | 11 5 | 4 52 | 10 16 |
| Angers | 11 45 | 9 50 | 10 10 | 12 43 | 6 20 | 11 44 |

SAUMUR — LA FLÈCHE

| STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Mixte matin | Mixte soir | Omn. matin | Omn. soir |
|-----------|-------------|------------|-------------|------------|------------|-----------|
| Saumur | 5 30 | 7 15 | 4 18 | 6 03 | 7 15 | 9 00 |
| Vivry | 5 43 | 7 28 | 4 31 | 6 16 | 7 28 | 9 13 |
| Lougaud | 5 56 | 7 41 | 4 44 | 6 29 | 7 41 | 9 26 |
| Jumelles | 6 08 | 7 53 | 4 57 | 6 42 | 7 54 | 9 39 |
| Baugé | 6 23 | 8 08 | 5 10 | 6 55 | 8 07 | 9 52 |
| Clefs | 6 40 | 8 25 | 5 23 | 7 08 | 8 20 | 10 05 |
| La Flèche | 6 54 | 8 39 | 5 37 | 7 22 | 8 34 | 10 19 |

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Gobet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.